

CHARTRE D'ENGAGEMENT

Paradiski 

Nous sommes prêts à vous accueillir conformément aux normes sanitaires en vigueur.

CET HIVER JE SKIE AVEC 2 PASS : MON FORFAIT ET MON PASS SANITAIRE

Qu'est-ce que le pass sanitaire ?

- Il concerne toutes les personnes de plus 12 ans et 2 mois
- Il consiste en la présentation, sous forme d'un QR Code, numérique ou papier, d'une preuve sanitaire, parmi les trois suivantes :
 - Schéma vaccinal complet
 - Preuve de test PCR ou antigénique de moins de 24h
 - Rétablissement de la COVID-19 de moins de 6 mois
- Plus d'informations sur le pass sanitaire: <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/pass-sanitaire>

Où doit-on disposer d'un pass sanitaire valide ?

- Sur le domaine skiable, vous devez disposer d'un pass sanitaire valide pour:
 - Emprunter toutes les remontées mécaniques (même gratuites),
 - Accéder aux restaurants d'altitude (y compris les terrasses)
- Des vérifications seront effectuées:
 - Aux points de vente des forfaits
 - Aux départs des remontées mécaniques
 - Aux départs des cours de ski
 - A l'entrée des restaurants d'altitude
- L'accès ne sera autorisé que si vous disposez d'un pass sanitaire valide.
- En station, comme partout en France, le pass sanitaire est obligatoire pour certaines activités: bar, restaurant, cinéma, bowling, piscine...
- Concernant votre hébergement, rapprochez-vous de votre hébergeur pour connaître les consignes et protocoles sanitaires.

Est-il possible de se faire tester en station ?

- Chaque station dispose de lieux de dépistages pour vos tests PCR ou antigéniques. Vous pouvez retrouver la liste sur le site de l'office de tourisme: <https://www.la-plagne.com/decouvrir-la-plagne/comment-la-plagne-prend-soin-de-vous> ou <https://www.lesarcs.com/blog/les-arcs-prend-soin-de-vous.html>
- Les tests sont payants: à partir de 44€ pour un PCR, à partir de 22€ pour un antigénique.
- Attention, pour certains tests, une prise de rendez-vous peut être obligatoire.

Pour nos clients étrangers

- Les QR-Codes reconnus sont ceux délivrés en Union Européenne et dans les pays suivants: Royaume Uni, Israël, Suisse, Serbie, Ukraine, Turquie, Norvège, Albanie, Andorre, Arménie, Iles Faeroe, Géorgie, Islande,, Liechtenstein, Macédoine du Nord, Moldavie, Maroc, Monaco, Nouvelle Zélande, Panama, San Marino, ou le Vatican.
- Les ressortissants des autres pays doivent faire valider leur pass sanitaire en allant, muni d'un passeport valide et du certificat local de vaccination en format papier, dans une pharmacie française habilitée dès lors qu'ils ont été vaccinés avec des vaccins reconnus par l'UE.
- Cette procédure peut être payante (maximum 36€)
- Plus d'informations: <https://www.sante.fr/obtenir-un-passe-sanitaire-en-cas-de-vaccination-letranger> ou <https://www.sante.fr/how-to-obtain-a-french-health-pass>

DES GESTES SIMPLES ET RESPONSABLES

Le porte un masque ou un tour de cou homologué

- Le port du masque (chirurgical ou tissu de catégorie 1) ou du tour de cou homologué est obligatoire à partir de 11 ans (conseillé dès 6 ans) et dans les lieux suivants :
- Dans toutes les files d'attente, même extérieures (remontées mécaniques, points de vente, ...)
- Dans tous les bâtiments (gare, points de vente, services...),
- A bord de toutes les remontées mécaniques
- Sur les pistes, profitez du grand air, le port du masque n'est pas obligatoire.

Pour des raisons sanitaires, mais aussi citoyennes, chacun prévoit un sac pour ramener son ou ses masques usagés. Des poubelles sont également à votre disposition à proximité des remontées mécaniques.

Le saviez-vous ? Un masque met au moins 450 ans pour se dégrader. Ne laissons pas les masques détruire notre nature.

Je respecte les règles de distanciation physique

- Je laisse une distance d'un mètre avec les personnes qui m'entourent :
- Dans toutes les files d'attente, intérieures comme extérieures,
- Dans l'ensemble des lieux de regroupement possible du public (points de vente, points de vue...),
- En respectant la signalétique.
- Je privilégie l'achat et le rechargement de mes forfaits sur internet ou sur les bornes mises à disposition.

Je me désinfecte les mains lorsque j'enlève mes gants

- Du gel hydro alcoolique est à votre disposition dans les lieux suivants :
- Bâtiments clos des remontées mécaniques,
- Postes de secours,
- Points de vente, d'accueil et de services,
- WC publics (si vous n'avez pas la possibilité de vous laver les mains).

VOTRE DOMAINE SKIABLE S'ADAPTE

Nous nous organisons pour toujours mieux vous accueillir

- Notre personnel vous accueille masqué mais toujours avec le sourire !
- L'ensemble de nos collaborateurs est formé aux risques sanitaires et aux gestes barrières.
- Nos points de vente et d'accueil sont adaptés aux contraintes sanitaires (consignes de distanciation et signalétique dédiées sur place).
- Des bornes d'achat et de rechargement des forfaits sont installées en plus grand nombre.

Nous faisons évoluer nos conditions d'exploitation

- Dans l'ensemble des télécabines et téléphériques un nettoyage régulier des surfaces de contact sera effectué et les fenêtres seront maintenues ouvertes dans la mesure du possible.
- Les files d'attente d'accès aux remontées seront organisées pour permettre un respect de la distanciation.
- Le débit horaire de nos remontées mécaniques sera maximisé de manière à minimiser les possibles files d'attente.

- Pas de limitation de fréquentation sur le domaine skiable.

Nous adaptons nos conditions commerciales

- En fonction de l'évolution des contraintes sanitaires, nos conditions d'annulation et de remboursement seront adaptées.
- Nous vous proposons l'achat de vos forfaits pour l'hiver 2022 sur le site www.skipass-laplagne.com ou www.lesarcs-peiseyvallandry.ski. Les forfaits peuvent être récupérés sur place en station ou, encore plus facile, être envoyés gratuitement à votre domicile.
- Notez que l'annulation des commandes est totalement gratuite jusqu'à 48h avant le début de validité des forfaits et ce, sans justificatif. Votre organisation est facile et flexible.
- Nos conditions générales de vente ont également évolué pour vous assurer un remboursement en cas de fermeture administrative liée à la crise sanitaire COVID 19.
- Sur place, nous adaptons nos points de vente pour vous accueillir dans les meilleures conditions. Privilégiez le paiement par CB. Notre personnel vous accueillera avec le masque, mais toujours avec le sourire !

*Groupe Compagnie des Alpes
(version du 30/11/2021)*